



Rolf Benz Haus Vevey - Route Industrielle 11 - 1806 St. Léger-La Chiésaz
+41 21 943 66 66 - vevey@rolf-benz.haus - www.rolf-benz.haus

Jorat

Le Groupement forestier Broye-Jorat invite 9 classes

Ecole forestière

par Gil. Colliard



Photo: © Gil. Colliard

Accueil des classes par Marc Rod

3

Editorial

Arvid Ellefssplatt
Rédacteur en chef



Rat des villes, rat des champs

De la difficile tâche de dénicher des avis différents. Dans le cadre de nos enquêtes sur les votations du 13 juin, il faut se rendre à l'évidence que le sujet des initiatives sur les pesticides est loin d'être clivant dans notre région. Preuve en est la difficulté de trouver un producteur, viticulteur ou agriculteur, acceptant d'être cité dans le second volet traitant de l'acceptation de ces deux initiatives.

Sans vraiment mettre en question un résultat qui penche clairement en faveur du deux fois non dans le district, la position est plus subtile au niveau suisse. Statistiquement, la population est plus nombreuse dans les villes que dans nos campagnes ce qui devrait favoriser une issue qui n'est pas celle plébiscitée dans notre région.

Nous avons clairement affaire à deux camps retranchés. D'un côté l'urbain et de l'autre le rural, ou plus prosaïquement, l'utilisateur et le producteur. Lavaux-Oron étant un district majoritairement rural, l'avis du producteur tient le haut du pavé mais avec de multiples nuances. Les professions de la terre se démènent déjà avec de nombreuses règles qui cadrent un travail déjà harassant et ils ne voient pas d'un bon œil l'arrivée de nouvelles décisions extrêmes. Pour nombreux d'entre eux le passage à une culture moins invasive et plus respectueuse est déjà en cours mais cette transition nécessite du temps. Les nuances sont nombreuses. Entre le cultivateur bio qui utilise parcimonieusement les pesticides en question et celui qui ne peut prendre ce virage immédiatement sans mettre en danger une production impérative pour maintenir son entreprise à flot, cette votation apparaît comme une menace.

On le voit, il est difficile de trouver des producteurs adoptant clairement les deux initiatives, mais ce n'est pas faute d'avoir essayé comme vous pourrez le lire dans nos pages. Le deux fois non devrait aisément passer le cap chez nous, mais au niveau suisse c'est une autre question, presque de la politique étrangère...

Votations du 13 juin



5

Initiative anti-pesticides Une transition nécessaire ?

par Thomas Cramatte

Sport



11

La lutte à huis-clos à Oron-la-Ville

par Thomas Cramatte

La petite histoire des mots

3

La chronique de Georges Pop
Découvrez l'histoire du mot « Slip »

Lutry

8

Conseil communal
Interrogations autour du futur skatepark

Politique

11

La commission des jeunes
recrute jusqu'au 20 mai

Météo

13

Saints-de-glace
Un temps à fondue

Publicité



Au cœur du samedi!

Fraîcheur, saveurs, bio, animations et bien plus encore.



AVIS D'ENQUÊTE SERVION

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux: Transformation
Installation d'une PAC sur sondes géothermiques

Situation: Chemin de la Scierie 7
1077 Servion

N° de la parcelle: 538

N° ECA: 358

N° CAMAC: 202619

Référence communale: 10/2021

Coordonnées géo.: 2'549'306 / 1'157'862

Propriétaires: Remy Albrecht et Emer O'Mahony
Chemin de la Scierie 7 - 1077 Servion

Auteur des plans: Régis Matthey
Impact Living Sàrl
L'Essert 3 - 1473 Châtillon

Compétences: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 8 mai au 6 juin 2021

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE FOREL (LAVAU)

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux: Transformations
Transformation entrée et intérieures
Assainissement énergétique et pose de panneaux photovoltaïques
Pose d'une PAC air/eau à l'extérieur
Construction d'une terrasse avec pergola
Construction d'un cabanon de jardin avec abri à vélos

Situation: Chemin de la Sapelle 12

N° de la parcelle: 1286

N° ECA: 803

N° CAMAC: 194753

Référence communale: 2034

Coordonnées géo.: 2'548'870 / 1'154'962

Propriétaires: Rayane Mohamed et Lars Lundquist

Auteur des plans: Rodel Riser Architectes

Demande de dérogation: Art. 36 LRou, construction non habitée et facilement démontable (cabanon de jardin)
Art. 9.2 du RPGA distance inférieure aux limites, empiètement nécessaire pour assainissement énergétique (isolation complémentaire)
Art. 9.4 du RPGA dépassement COS

Particularité: Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie

Compétences: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 8 mai au 6 juin 2021

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE BOURG-EN-LAVAU

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Destination de l'ouvrage: Démolition du bâtiment existant et construction d'une villa unifamiliale avec couvert à voitures 2 places et 2 places de parking extérieures

Nature des travaux: Reconstruction après démolition

Situation: Route de Lausanne 171 - 1096 Villette

N° de la parcelle: 9048

N° ECA: 5009 - 5010 - 5233

N° CAMAC: 201039

Référence communale: 21.405

Coordonnées géo.: 2'543'950 / 1'149'470

Propriétaire: Macaraeg Casino usage Marie Rolland

Auteur des plans: Gabriele Marie Rossi, architecte
Archilab SA, Liaudoz 11 - 1009 Pully
021 721 03 00

Compétence: Cantonale

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 8 mai au 7 juin 2021

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE SERVION

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux: Construction nouvelle
Construction de deux villas individuelles et deux couverts à voiture

Situation: Chemin des Planches 26a et 26b
1080 Les Cullayes

N° de la parcelle: 2320

N° CAMAC: 202315

Référence communale: 11/2021

Coordonnées géo.: 2'547'780 / 1'158'255

Propriétaire: Hoirs de la succession de feu Bernard Vaney Erfisa SA (Représentant)
Chemin du Joran 6a - 1260 Nyon

Promettants acquéreurs: Thierry Biancheri - Projeco Group SA
Impasse des Terreaux 16 - 1632 Riaz
Annamaria Leonardi - LDI Sàrl
Route cantonale 107
1025 Saint Sulpice

Auteur des plans: Maxime Seigneur
Projeco Constructions SA
Impasse des Terreaux 16 - 1632 Riaz

Particularité: Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie

Compétences: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 12 mai au 10 juin 2021

La Municipalité

**Famille cherche
maison ou immeuble
à acheter
079 727 77 02**

**Pully
L'Épicerie**
Terre
Vaudoise

du lundi au vendredi :
08h30 - 12h30
14h00 - 18h30

samedi :
08h30 - 16h00

« Qui veut du beau et être bien servi
va chez Ansermot et Laffely »

Depuis
33 ans
à votre
service

**Menuiserie
du Tronchet SA**

Le Tronchet - 1091 Grandvaux
Atelier 021 799 24 83
Fax 021 799 16 57
www.menuisieriedutronchet.ch

Atelier Décoration

En Face

Christian Gilliéron, tapissier-décorateur,
et Océane, sa collaboratrice
sont toujours heureux de vous recevoir

Grand-Rue 5 - 1083 Mézières
079 358 35 28 - 021 903 28 41
www.atelier-enface.ch

GV charpentier

M+F
construction bois et couverture
Rte de Vevey 19, 1072 Forel/Lavaux
Tél: 021/781.27.90 Natel: 079/218.78.65
Site: www.gvcharp.ch - mail: g.volet@gvcharp.ch

Offre d'emploi

Nous recherchons
1 technicien charpentier avec Brevet Fédéral
ou en formation pour un poste de 80 à 100%

Date d'entrée au plus vite ou à discuter

Désignation du poste:

- Dessin charpente en 2D/3D sur Cadwork
- Commandes, organisation et gestion de chantier
- Etablissement de devis
- Facturations

Si vous êtes intéressé veuillez prendre contact par téléphone au: **079 218 78 65** et envoyer votre dossier par mail au secrétariat à: **b.chatelan@gvcharp.ch**

Carrosserie de Lutry SA

Tôlerie - Peinture - Géométrie
Dépannage 24h/24 - 7/7 - Toutes marques

Rte de la Conversion 271
1093 La Conversion

Tél. 021 791 23 60
www.carrosserielutry.ch
info@carrosserielutry.ch

carrosserie suisse
VAUD

30 ans à votre service

Jean-Marc Terrapon **Tapissier - Décorateur - Sellier**

- Rembourrage et couverture de meubles style et moderne, chaises, fauteuils, canapés, etc...
- Spécialiste du meuble en cuir
- Grand échantillonnage de tissus
- Articles en cuir: ceintures, porte-monnaies, courroies de cloches décorées, etc...

1608 Chesalles / Oron - Tél. & Fax 021 907 95 35 - Natel 079 224 72 27
www.jmt-tapissierdeco.ch jmt@jmt-tapissierdeco.ch

**Les vrais produits
de qualité
et du terroir**

**La Laiterie
de Savigny**

021 781 20 56
079 625 36 37

Lu-Ve 8h30-12h30 / 15h-19h
Sam 8h30-12h30 / 17h-19h
Dim 17h-19h

Lise-Hélène Meylan

Jorat

A l'établissement scolaire du Jorat

Ecole forestière pour les petits élèves

Bénéficiant d'une météo agréable, 9 classes de l'établissement scolaire du Jorat, réparties entre les mardi 20 avril et jeudi 22 avril dernier, se sont rendues dans la forêt avoisinant le refuge de la Moille-aux-Frères, à Corcelles-le-Jorat où les attendaient les trois gardes forestiers du Groupement forestier Broye-Jorat, pour une journée de sensibilisation aux richesses du monde sylvoicole. Intéressés, parfois surpris, ils ont fait parvenir leurs commentaires et leurs remerciements à leurs hôtes d'un jour.

Abattage d'un arbre et découverte du métier de bûcheron

Rompus à l'exercice et toujours aussi motivés à transmettre leur savoir et leur passion, les gardes avaient préparé une matinée découvertes répartie en quatre postes. Au stand bûcherons et sylviculture, respectant les distances de sécurité,



La découverte du métier de bûcheron

les enfants ont pu assister à l'abattage d'un arbre par des membres de l'entreprise Daniel Ruch SA. Voici ce qu'on retenu les enfants: «Ce qui m'a impressionné, c'était de voir l'arbre tomber. Ça a fait un gros crack. C'était la première fois que je voyais ça!» a rapporté un élève. «Avec les explica-

tions sur l'abattage, j'ai compris que les arbres ne souffraient pas» a écrit Maëlia. Pour Marilou «J'ai vraiment eu peur que l'arbre me tombe dessus. J'étais étonnée par tout ce qu'un bûcheron doit porter sur lui pour travailler».

La forêt, ses fonctions et son microcosme

Didier Gétaz a intéressé son jeune auditoire aux différentes fonctions de la forêt: protectrice, sociale et économique, un espace de vie pour des plantes et des animaux, ainsi qu'un filtre pour l'eau et l'air. «Quand on a frotté les branches de sapin Douglas dans nos mains, ça sentait bon» s'est étonné un petit, invité avec ses camarades à utiliser tous ses sens pour s'immerger dans le lieu. «J'ai bien aimé le moment d'écoute de la nature. C'était vraiment agréable d'entendre les oiseaux» a relevé Ella. Quit- tant le monde des géants, les enfants

ont été accueilli par Matthieu Détraz qui leur a fait découvrir l'univers lilliputien des fourmis, décrochant de nombreuses réactions: «J'ai beaucoup aimé l'énorme fourmilière, qui était plus grande que moi». «J'ai découvert une grande fourmilière de plus de 50 ans. J'ai appris que les fourmis vivent en colonie». Etonnement pour Maëlia «Je ne savais pas que certaines fourmis avaient des ailes» et pour Nikolaos «J'étais étonné que les mâles fourmis vivent si peu de temps». Petite crainte pour Noélie «Je n'ai vraiment pas aimé que toutes ces fourmis nous grimpent dessus. J'avais trop peur qu'elles me piquent». Contrairement à Elora «Elles étaient rigolotes et mignonnes!».

Fonction de filtre de l'eau du sol forestier

Sous la houlette de Marc Rod, les enfants se sont prêtés avec joie à une expérience enrichissante sur la fonction de filtre de l'eau du sol forestier. Les petits scientifiques en herbe, se sont vu attribuer la mission de mettre en bouteille l'eau la plus sale possible. Cette dernière passée au travers de mousse et de gravier, ressortant claire, a ébahi les enfants «J'ai appris comment rendre l'eau bonne. Quand l'eau sale passait à travers la mousse, elle devenait propre!». Conquis, Shreyan a noté «l'expérience de filtrage m'a appris que l'eau était importante». Ces matinées instructives se sont terminées autour d'un grand feu où saucisses grillées et copieux pique-niques ont été dégustés avant de lais-



Le filtrage de l'eau démontré par Marc Rod

ser place à des après-midi dédiés à des parties de cache-cache et autres jeux.

Depuis 25 ans qu'il accueille des classes en forêt, Marc Rod ne se lasse pas d'ouvrir l'intérêt et de transmettre le respect de la forêt et de la nature aux écoliers. «Ce sont de belles rencontres, à chaque fois différentes avec des réactions étonnantes comme celle de la petite Zoé qui est restée dubitative quant à mon grand âge lorsque Matthieu Détraz leur a dit que la fourmilière était très vieille (plus de 50 ans) et que je la connaissais déjà quand j'avais 15 ans», sourit le garde.

Gil. Colliard

Mathieu Détraz expliquant le monde des fourmis



La petite histoire des mots

La chronique de Georges Pop

Slip

Le centre Agroscope, spécialisé dans la recherche agronomique, en partenariat avec l'Université de Zurich, a lancé, au mois d'avril dernier, un projet de recherche plutôt insolite. Il a invité les propriétaires de potagers, les jardiniers, ainsi que les agriculteurs, à enterrer des slips dans leurs parcelles, leurs prairies et leurs platebandes. L'état de décomposition de ces petites culottes, une fois exhumées, donnera, semble-t-il, des informations précieuses sur l'état sanitaire des sols concernés. Si le sol est riche en vers de terre, en acariens, en bactéries, en champignons, etc., le sous-vêtement devrait, en quelque semaines, se décomposer jusqu'à la corde. Le projet est intitulé «La preuve par le slip».

Voilà qui nous amène au mot «slip» qui désigne une petite culotte, souvent en coton, recouvrant le bas du bassin et les parties intimes, généralement échancré sur les cuisses. Le slip se distingue du caleçon qui est beaucoup plus flottant. Le terme nous vient du verbe anglais «to slip» qui veut dire «glisser». Inutile de faire un dessin!

Pour désigner un sous-vêtement, ce mot fit, pour la première fois, son apparition dans la langue française le 20 septembre 1913, dans la revue hebdomadaire L'illustration, célèbre à l'époque pour ses comptes-rendus imagés de l'actualité. Auparavant, le mot «slip» s'appliquait uniquement à une sorte de culotte courte, inventée en Angleterre au début de XX^e ou à la toute fin du XIX^e siècle, pour la pratique du sport. Les premiers «vrais» slips furent lancés en 1918 par la marque française Petit Bateau, par référence

aux paroles de la comptine enfantine dont les paroles sont «Maman les p'tits bateaux qui vont sur l'eau ont-ils des



jambes?». En 1934, la société américaine Cooper's lança la mode des slips Jockey, en s'inspirant des maillots de bains courts, en vogue à cette époque sur les

plages des Etats-Unis. L'invention du slip kangourou, souvent raillé de nos jours, fait toujours, quant à elle, l'objet d'une âpre polémique. La marque française Jil, fondée par le polytechnicien André Gillier, également fondateur de Lacoste, prétend en avoir inventé une première variante dès 1927. Mais la marque américaine Munsingwear en revendique aussi la paternité, pour avoir lancé sur le marché, en 1944, un slip doté d'une poche à ouverture horizontale extérieure, appelée «Kangaroo pouch», inspirée de l'anatomie des marsupiaux australiens.

Parmi les slips les plus célèbres figure celui, rouge, de Superman, porté au-dessus de ses collants bleus; celui, noir et en satin, de Batman, l'homme chauve-souris des années soixante et, dans un registre moins élégant, le slip kangourou blanc d'Homer Simpson qui ne s'en sépare jamais, notamment pour cuver ses bières dans son canapé préféré. Dans un registre plus trivial encore, les lecteurs du féroce et regretté dessinateur Reiser, se souviennent sans doute encore de son personnage baptisé «Gros Dégueulasse»: un homme sale, corpulent, mal rasé, habillé d'un seul slip kangourou souillé et surdimensionné, qui laissait dépasser ses attributs poilus.

Notons pour terminer que les Canadiens français utilisent systématiquement le mot «bobette» pour parler de leur slip. Pourquoi? Mystère! Mais le fait est qu'au Canada, une des plus grandes fabriques de sous-vêtements s'appelle «Mesbobettes» et affiche fièrement ses slips sur internet...

Georges Pop

Jorat-Mézières

Convocation

Dans le respect des dispositions sanitaires en vigueur, le Conseil communal se réunira le **mardi 15 juin, à 20h**, à la grande salle à Mézières

Ordre du jour

1. Appel
2. Communications du bureau
3. Approbation du procès-verbal du 3 décembre 2020
4. Préavis N° 01/2021 – Gestion de la Municipalité et comptes communaux 2020
5. Préavis N° 02/2021 – Crédit d'étude pour travaux à la route d'En Bas à Carrouge
6. Rapport des délégations
7. Communications de la Municipalité
8. Divers et propositions individuelles

Le Bureau du Conseil

Publicité

PRENDRE LE TAUREAU PAR LES CORNES.

Être «Meilleur Opérateur Mobile de Suisse», c'est aussi faire l'impossible pour vous.

1^{er} BLANZ
Meilleur opérateur mobile

Distribué par **voS énergies**

Opinion



Initiatives hors des réalités locales

Pourquoi, comme viticulteur pratiquant la viticulture biologique adaptative, je vais voter 2x NON aux initiatives populaires soumises au peuple le 13 juin prochain.

Leurs formulations sont ambiguës et imprécises

Pour ce qui concerne les 2 initiatives « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse » et « Pour une eau potable propre » : il n'y a aucune définition de ce qu'est un « pesticide ». Si on s'en tient à une définition stricte, par exemple pour la catégorie « pesticide de synthèse », tous les produits contenant du cuivre, base notamment des traitements « bio » pourraient être interdits car nécessitant obligatoirement un traitement industriel chimique. Aucun « pesticide » possible ? Des paiements directs mais la plupart du temps peu ou pas de récolte dans nos conditions climatiques.

anti-oïdium par exemple soient utilisés en médecine humaine depuis 50 ans sans aucune toxicité. Alors que le cuivre, admis par les labels « bio » à des doses élevées car seul efficace contre le mildiou dans cette pratique, est un métal lourd qui s'accumule dans les sols, les cours d'eau ou les lacs. Où est la réflexion et la logique dans cet argumentaire dogmatique anti- « produit de synthèse » ?



Il faut se souvenir que la Suisse, du point de vue climatique, est très différente du sud de la France ou de l'Espagne où il ne pleut que très rarement en été. Dans ces pays, le risque de maladies de la vigne y est extrêmement réduit par rapport à nos régions, soumises aux dépressions d'ouest...

Leurs conséquences

Elles imposeront des modes de cultures irréalistes à Lavaux : par exemple en interdisant tout produit, pourtant utilisé à des doses minimales et sans danger, visant à contrôler l'enherbement pour les petits talus des vignes en terrasses. Sauf à utiliser des débroussailluses bruyantes et polluantes, blessant de surcroît les ceps.

Ces initiatives, hors des réalités locales, conduiront à des baisses de rendement majeures économiquement non viables et de plus une augmentation massive des importations de produits bien moins contrôlés.

Préférer le pragmatisme à l'idéologie

Les approches culturelles actuelles en Suisse, très soucieuses d'écologie, ne sont que peu connues du grand public. Cette campagne est aussi l'occasion d'en informer la population. On espère ainsi éviter une véritable catastrophe qualitative et quantitative pour l'agriculture et la viticulture suisses en cas d'acceptation de ces initiatives extrêmes et trompeuses.

Jean-Charles Estoppey
Médecin de famille et vigneron
1096 Cully

Opinion



Initiatives Phyto

Ne sacrifions pas une famille agricole sur quatre !

Le 13 juin prochain, nous serons appelés à nous prononcer sur deux initiatives populaires aux titres aguicheurs « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse » et « Pour une eau potable propre et une alimentation saine ». Des énoncés qui pourraient passer pour sympathiques. En réalité, ce n'est pas le cas.

cieuses de l'environnement en sacrifiant nos familles paysannes que l'on ne s'y prendrait pas autrement...

Celui qui veut éviter d'être berné doit se méfier de ces slogans trompeurs et prendre pleinement conscience des conséquences concrètes dissimulées aux tréfonds de ces textes. Il faut d'ailleurs constater qu'aucun pays au monde n'a adopté des législations aussi extrêmes ! Et pour cause.



Or la Confédération et les cantons - le soussigné préside la conférence suisse des chefs de départements en charge de l'agriculture - ont mis en place des politiques de réduction des produits phytosanitaires, politiques qui portent leurs fruits : la vente des produits phytosanitaires en Suisse a diminué de 40,5% depuis 2008 ! Ces actions concrètes et déterminées sont efficaces parce que le monde agricole les soutient et les porte

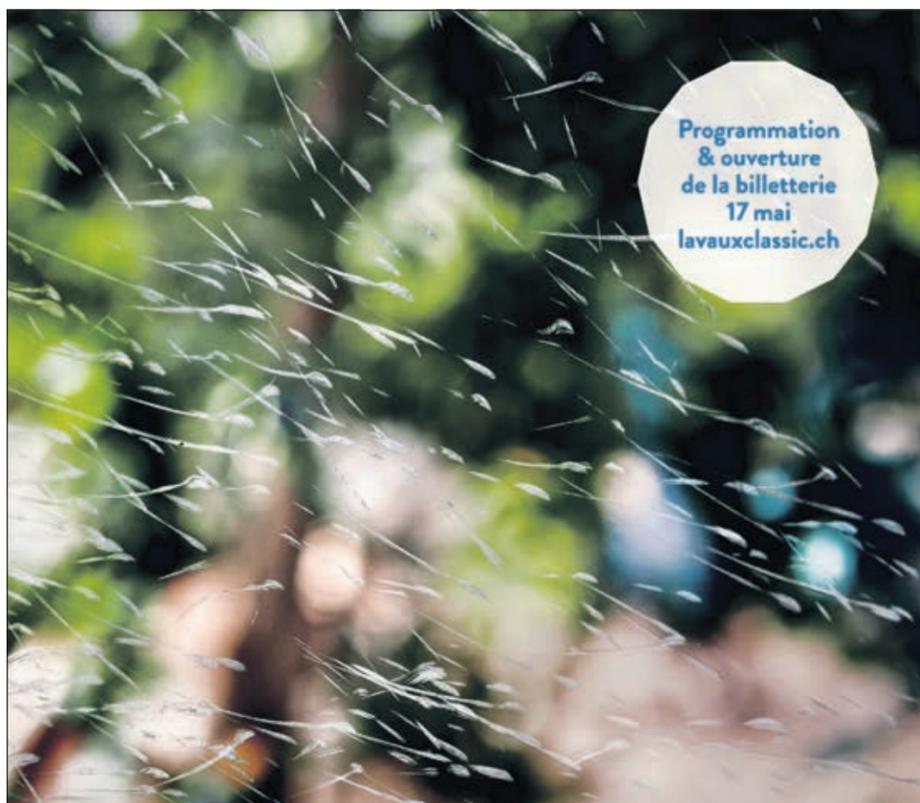
Selon une étude du professeur Gottlieb de l'Université de Saint-Gall, l'acceptation de la première initiative entraînerait une diminution de la production de l'agriculture suisse d'au moins 25%. L'équivalent d'une exploitation agricole sur quatre... du travail d'une famille paysanne sur quatre ! Alors, quelle exploitation agricole devrait disparaître : celle de la famille Chevalley à Puidoux, celle des Germain à St-George, celle des Cornamusaz à Trey ou bien encore le domaine viticole des Gentizon à Constantine ?

L'initiative dite « eau propre » quant à elle vise à exclure des paiements directs les exploitations devant recourir à l'achat de fourrage pour nourrir leurs animaux... même si le fourrage acheté provient de la ferme d'à côté ! L'éleveur de porc ou de volaille qui ne produit pas lui-même les aliments nécessaires à ses animaux n'aurait plus que ses yeux pour pleurer...

Derrière notre agriculture, il y a des hommes, des femmes, des enfants, des familles ; nos écoles d'agriculture sont pleines de jeunes qui aspirent à devenir paysans ou vigneron, malgré les devoirs exigés par ces professions. Ne les sacrifions pas sur l'autel de slogans ! Ne sacrifions pas la famille Chevalley de Puidoux, les Germain de St-Georges, les Cornamusaz de Trey ou les Gentizon de Constantine. Ils ont aussi le droit de vivre de leur métier.

Philippe Leuba
Conseiller d'Etat, président de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'agriculture

La rubrique « Opinion » est ouverte à tous et l'auteur est responsable de ses écrits



Programmation & ouverture de la billetterie 17 mai lavauxclassic.ch

LAVAUZ CLASSIC

18^e ÉDITION
LES WEEKENDS DE JUIN
4/5/6 & 10/11/12/13
CULLY

XAVIER PHILLIPS
MARIE-CLAUDE CHAPPUIS & LUCA PIANCA
QUATUOR TERPSYCORDES & WILLIAM SABATIER
CHRISTOPH CROISÉ





VOTRE NOUVEAU VÉTÉRINAIRE À LUTRY

consultations - hospitalisations - urgences

VETLUTRY

 **OUVERT 7 JOURS/7**
URGENCES 24h/24 SUR APPEL




Route de la Petite Corniche 3, 1095 Lutry
veterinaire-lutry.ch

Envie de restaurer vos meubles par un artisan ?



Atelier décoration En Face
Christian Gilliéron, tapissier-décorateur - Grand-Rue 5, 1083 Mézières
☎ 079 358 35 28 - ☎ 021 903 28 41 - www.atelier-enface.ch

Grand choix de tissus

Votations fédérales du 13 juin

Des productions sans pesticides de synthèse

L'initiative populaire «Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse» préoccupe de nombreux citoyens. Si le camp du oui table sur le danger que représentent ces produits pour la santé, les opposants s'inquiètent de leur côté de l'approvisionnement en denrées alimentaires.

L'objet sur lequel se prononcera le peuple helvétique le 13 juin prochain veut interdire toute utilisation de pesticides de synthèse. Les importations d'aliments produits avec ces pesticides seront elles aussi complètement bannies dès 2031. En excluant l'usage de ces pesticides, les auteurs de l'initiative veulent ainsi protéger la santé et l'environnement. Actuellement, la législation autorise l'utilisation des pesticides de synthèse pour autant que ces derniers soient sans danger pour les êtres humains, les animaux et l'environnement. Si le oui l'emporte, une période de transition (10 ans) permettra néanmoins l'utilisation de ces pesticides dans de rares exceptions, mais à partir de 2031, plus aucun pesticide de synthèse ne sera autorisé.



Gérald Vallélian, viticulteur à St-Saphorin



Andreas Wüthrich, agriculteur biodynamique à Puidoux

De nombreux domaines ont recours à des traitements comportant des pesticides de synthèse. L'agriculture est sans doute le domaine le plus concerné et le plus touché par cette initiative. Directement frappés par les problèmes liés aux maladies et aux organismes attaquant leurs cultures, les producteurs luttent avec l'aide de ces pesticides afin de maintenir et garantir leurs récoltes. Les herbicides comprenant des pesticides de synthèse sont également employés par des services d'entretien comme aux abords des voies ferrées ou aux bords des routes, des espaces verts, ainsi que par l'industrie alimentaire. Les privés ne sont pas épargnés, car ces pesticides pour jardin sont très populaires et très largement répandus.

Différences entre produits de synthèse et biologiques

Les pesticides de synthèse sont des substances contenant des composants chimiques destinés à repousser, détruire ou combattre les maladies ou les mauvaises herbes. Voilà pour la définition officielle venant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Plus concrètement, nous avons questionné un producteur bio afin d'obtenir une vision plus pragmatique: «Ces produits sont de pures créations de laboratoires agrochi-

par la firme Monsanto est le désherbant le plus employé au monde et en Suisse. Cet herbicide, non sélectif, est absorbé par tous types de végétaux. Son succès vient de son utilisation aisée et de son prix avantageux, expliquant ainsi sa grande notoriété autant chez les agriculteurs que chez les privés. C'est le pesticide de synthèse le plus connu, mais aussi le plus décrié pour ses effets néfastes sur l'environnement (selon de nombreux articles scientifiques). Un risque que n'a pas voulu prendre Andreas Wüthrich sur son exploitation de Puidoux: «Depuis les années 80, j'ai fait abstraction de produits industriels pour éviter toutes nuisances sur mes terres».

A l'inverse, les produits autorisés en culture biologique comportent des molécules présentes dans la nature, comme le cuivre, le soufre, l'argile, le bicarbonate ou encore les algues. Les producteurs utilisant ces ressources y ajoutent régulièrement des plantes ramassées sur leurs parcelles afin de les rendre plus efficaces. «Ce sont des produits dits de contact, qui ne protègent que ce qu'ils touchent et ont une rémanence plus courte. Ils ont aussi un impact sur l'environnement, mais il est connu, maîtrisé et nettement moins grave», précise Gérald Vallélian. Par contre l'exposition aux produits de synthèse et ses conséquences sont régulièrement recon-

nues comme maladie professionnelle par les tribunaux.

Pouvoir industriel

«Il est illusoire de vouloir juste stopper toute utilisation de produits de synthèse. Nous devons réfléchir à un changement de modèle agricole». Pour le viticulteur de St-

Le rôle du consommateur est primordial, il faut avant tout privilégier la proximité, les produits de saison, la qualité intrinsèque plutôt que l'aspect.

Saphorin, l'initiative du 13 juin doit nous amener à trouver des solutions avec l'aide des pouvoirs publics, de la recherche et du savoir-faire paysan, «ce texte nous pousse à réfléchir aux autres problèmes comme ceux des revenus dérisoires, des misères sociales, de la solitude, des suicides, car nombreux sont ceux qui baissent les bras». Le texte soumis à votation se heurte au monde agricole, mais les multinationales produisant ces pesticides ne sont que rarement montrées du doigt. «Lors de chaque achat de ces produits, nous permettons de grandes entreprises de dominer le monde paysan et de nous priver de nos libertés», s'insurge Andreas Wüthrich avant d'ajouter: «Les quantités produites en culture biologique sont certes plus faibles, mais

largement compensées par une qualité nutritive plus élevée».

Si une Suisse sans pesticides de synthèse oblige une autre vision de l'agriculture, il en va de même pour notre mode de consommation. Considérant que les niveaux de productions baisseront en cas de oui, ceux-ci pourraient néanmoins être comblés en adaptant l'économie helvétique. «40 à 50 % de la nourriture produite est jetée», rappelle Gérald Vallélian. Pour lui, le rôle du consommateur est primordial, il faut avant tout privilégier la proximité, les produits de saison, la qualité intrinsèque plutôt que l'aspect. «Ce sont ces éléments qui doivent guider nos achats».

Sondages

Selon les dernières estimations, la votation du 13 juin prochain bat des

records de participation. Les trois initiatives environnementales interpellent les citoyens helvétiques.

Un sondage effectué vendredi 7 mai par la SSR démontre que l'initiative «Zero Phytos» remporte 55 % d'avis favorables. Derrière ce texte, les deux producteurs régionaux rappellent que le monde agricole subit les pressions infligées par la grande distribution et le consumérisme actuel. «L'agriculture n'est pas le problème de notre société. Nos modes de vie, notre manière d'acheter et la voracité des grandes surfaces ne voyant que marges et dividendes constituent le problème. L'agriculture a évolué dans cette société mais doit encore se réinventer. Elle a une chance unique d'être un bout de la solution» conclut Gérald Vallélian.

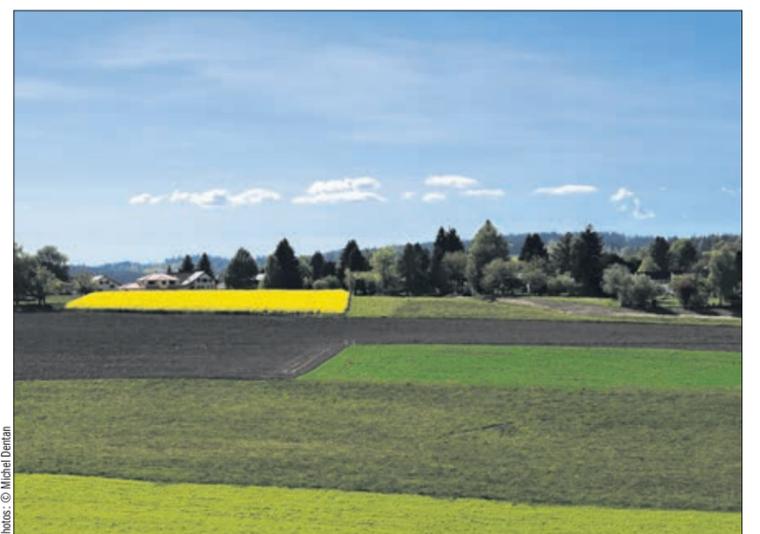
Thomas Cramatte

A l'heure actuelle, la manière dont les molécules de synthèse se dégradent dans l'environnement et sur les êtres vivants est encore peu connue.

Les privés ne sont pas épargnés, car ces pesticides pour jardin sont très populaires et très largement répandus.

miques, leurs molécules n'existent pas à l'état naturel», explique Gérald Vallélian, vigneron à Lavaux. Le glyphosate (Roundup), produit depuis 1974

ment moins grave», précise Gérald Vallélian. Par contre l'exposition aux produits de synthèse et ses conséquences sont régulièrement recon-



Photos: © Michel Durrant



Publicité

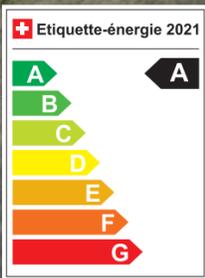
mayor
SANITAIRE - PULLY

Installations sanitaires
Service dépannage

CH - 1009 Pully
tél. +41 21 728 11 83
fax. +41 21 729 42 06
www.mayorsanitaire.ch
secretariat@mayorsanitaire.ch



AXOR



EQV 300, version longue, 204 ch (150 kW), prix de vente au comptant: CHF 71 303.- (valeur du véhicule de CHF 79 590.-, moins avantage prix de CHF 8288.-). 32 kWh/100 km (3,5 l/100 km), 23 g CO₂/km, catégorie de rendement énergétique: A. Exemple de leasing: durée: 48 mois, kilométrage: 10 000 km/an, taux annuel effectif: 1.92%, 1^{er} versement plus élevé: CHF 17 850.-, versement mensuel à partir du 2^e mois: CHF 399.-. Une offre de Mercedes-Benz Financial Services Schweiz AG. Assurance casco complète obligatoire. L'octroi d'un crédit est interdit s'il est susceptible d'entraîner le surendettement du preneur de leasing.

Modèle illustré: EQV 300, version longue, 204 ch (150 kW), avec options (rampe de toit, Intelligent Light System à LED, jantes alliage 7.5 J x 18, noir, finition brillante, AIRMATIC, pack design extérieur EQV, lunette arrière à ouverture séparée), prix de vente au comptant: CHF 79 370.-, 32 kWh/100 km (3,5 l/100 km), 23 g CO₂/km, catégorie de rendement énergétique: A. Exemple de leasing: durée: 48 mois, kilométrage: 10 000 km/an, taux annuel effectif: 1.92%, 1^{er} versement plus élevé: CHF 20 800.-, versement mensuel à partir du 2^e mois: CHF 429.-. Offre valable jusqu'au 30.6.2021. Recommandation de prix sans engagement. Sous réserve de modifications.

Pour toute la famille. L'EQV.

Quoi que vous prévoyiez, l'EQV 100% électrique ne laisse rien derrière lui, hormis une bonne impression. Découvrez-le chez votre partenaire Mercedes-Benz ou sur www.mercedes-benz.ch/eqv-fr

100%
électrique

De
l'espace
pour 8 personnes

Autonomie
de
jusqu'à 378 km

Leasing
dès **CHF 399.-/mois**

EQ Electric
Intelligence



GL
GROUPE LEUBA
VANS

GROUPE-LEUBA.CH 8 agences de proximité Mercedes-Benz

Renens – La Tour-de-Peilz – Lausanne – Yverdon-les-Bains –
Aigle – Morges – Cortaillod – Delémont

Cinéma

Drunk, de Thomas Vinterberg

Le fond de la bouteille

Associé aux souvenirs de jeunesse ou aux week-ends festifs, aux moments de décompression ou de folie passagère, l'alcool est une drogue aussi légale qu'adorée dans nos contrées.

Le dernier film de Vinterberg met en scène la crise de la quarantaine autour de la boisson, sans formuler de discours manichéen.

A la recherche des verres perdus

Et si nos professeurs d'école, dans leurs traditionnelles tasses de thé, avaient versé un ou deux schlouks de Smirnoff? Martin (Mads Mikkelsen) est un professeur d'Histoire, que l'on rencontre après des plans en travelling latéral de trois autres professeurs aux enseignements les plus mornes les uns des autres.

Lors d'un dîner d'anniversaire avec son groupe de collègues, au sein duquel Martin est le seul à ne pas trinquer, un de ses amis explique la récente thèse d'un chercheur norvégien qui soutient que l'humain souffre en permanence d'un manque d'alcool dans son sang, et qu'il lui faudrait en fait maintenir son taux d'alcoolémie à 0.5% au quotidien.

Après leurs rires diffus, Martin se met à boire quelques verres et dévoile enfin son sourire, pour la première fois du film. Mais la fête ne s'arrête pas là; le lendemain, il planque dans son sac une bouteille de vodka. Incapable de conduire, il confie à ses amis sa décision de mettre à l'essai la thèse norvégienne. Le quatuor décide ainsi de s'essayer ensemble à cette pratique en fixant des limites strictes, qu'ils ne tarderont pas à dépasser.

Par la cohabitation d'une jeunesse qui a tant soif d'alcool que de vie, et de ces quarantennaires en perte de vitesse, Vinterberg semble ainsi réaliser un tableau intéressant sur les différents âges de la vie et sur le possible enlèvement qui menace chacun de nous.

Revers de la bouteille

Alors que l'on peut s'attendre à un film moralisateur sur les dangers de l'alcool, Drunk s'en éloigne en montrant d'abord les bienfaits.

Ces hommes éteints reprennent en effet soudainement vie au contact du breuvage. La position du spectateur est dès lors dans un premier temps un peu complexe: va-t-on cautionner que l'alcoolisme rend heureux?

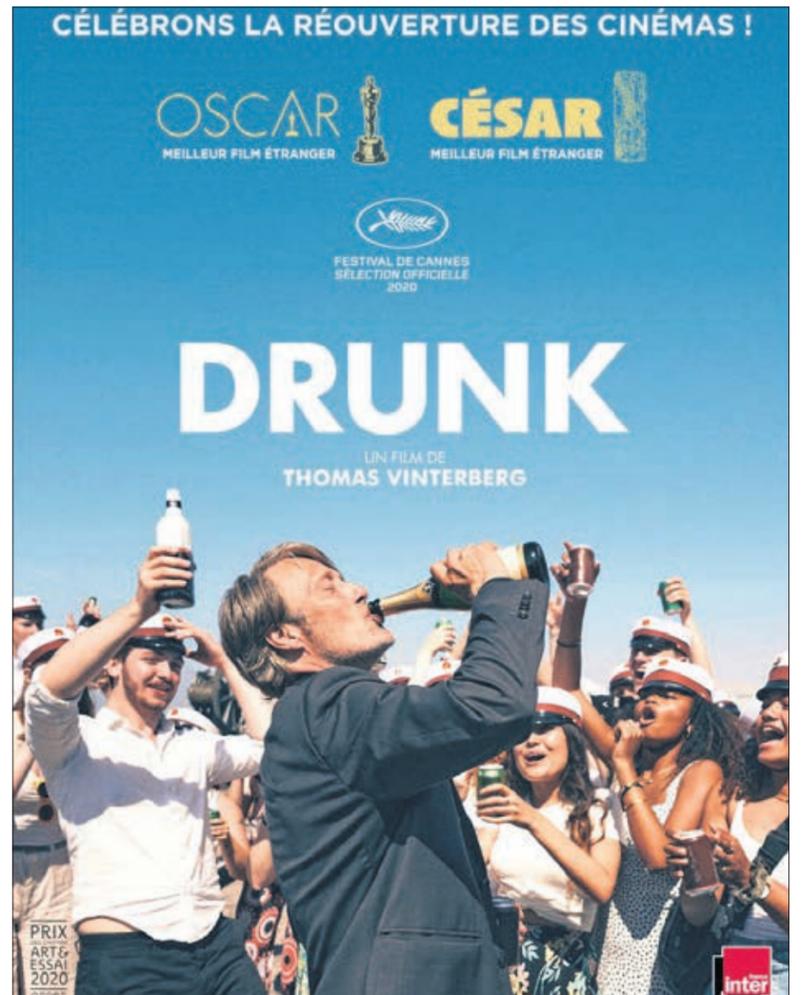
En sortant du cinéma, allons-nous nous mettre à biberonner de la smirnoff en permanence?

Jeu dangereux que celui de Vinterberg. Car bien que le réalisateur montre ensuite le revers de la médaille en révélant violemment ce que l'alcool peut nous enlever, le discours reste ambigu: après l'alcoolisme vient le beau temps, comme si le passage par l'addiction avait le pouvoir de nous rendre heureux.

Difficile donc d'établir clairement le message véhiculé par le film, notamment aux abords de la scène finale, qui oscille entre replongeon et joie de vivre par une superbe chorégraphie de Mads Mikkelsen sur la chanson What a life de Scarlet Pleasure.

Par ailleurs, la version française, chantée par Suzanne, précise «je m'accorde au présent, je fais ma life», comme pour moquer quiconque en quête d'un message clair sur l'alcool. Une expérience cinématographique enivrante.

Charlyne Genoud



Vinterberg hors dogme

Ce dernier film du cinéaste danois Thomas Vinterberg a fait beaucoup parler de lui, notamment puisqu'il a fait partie de la sélection officielle du Festival de Cannes en 2020. Mais le réalisateur n'en est pas à son premier succès sur la Côte d'Azur, puisqu'il avait déjà remporté le Prix du Jury en 1998 pour Festen et en 2012 pour La Chasse, dans lequel jouait déjà Mads Mikkelsen d'ailleurs.

Le réalisateur a donc un parcours particulièrement brillant, mais aussi intéressant puisque son style a beaucoup évolué depuis Festen et Dogme95, un mouvement qu'il a lancé avec Lars Von Trier au tournant du siècle et qui visait un dépouillement de toute ambition esthétique. CG

C'est à lire

Des plantes contre les infections

Dr Kurt Hostettmann / Editions Favre

Est-ce que vous avez remarqué? Plus on devient vieux, plus le corps médical a de la facilité à nous prescrire des médicaments pour tous les petits bobos qui interviennent avec l'âge. Comme si c'était une fatalité, non seulement que la machine se dérègle, mais que nous ayons tous notre petit semainier qui grandira avec les années.

Il en est de même pour les jeunes, ce n'est pas l'apanage de la vieillesse. Des antibiotiques par-ci, des médicaments par-là, des antidépresseurs, des calmants, bref de la chimie bientôt partout. Alors certes, il y a des maladies où nous ne pouvons pas faire autrement. Mais pour les autres, écologiquement déjà, ce n'est pas top, mais au niveau de l'état physique, ce n'est pas la panacée. N'avez-vous jamais remarqué que quand vous prenez un médicament pour une certaine pathologie, quelque chose d'autre arrive, un petit inconvénient parfois, plus important d'autres fois. Ce qui nous soigne à un bout nous rend malade à l'autre comme disait ma grand-mère.

Il est plus facile de prendre un médicament lorsque nous avons mal. Du simple paracétamol vous calmera tout de suite la douleur, mais à long terme et à hautes doses, cela devient un poison pour votre foie. Et ce n'est qu'un exemple. De même pour un certain médicament prescrit systématiquement lorsque vous arrivez dans l'âge et que vous souffrez de brûlures d'estomac, qui calmera très bien ces symptômes mais qui s'attaquera à vos reins de façon sournoise.

Que dire des antibiotiques qui ont été très utiles pour le traitement de maladies comme la tuberculose, la diphtérie et d'autres infections bactériennes. Mais ils ont été aussi prescrits pour des pathologies banales. Les bactéries ont dès lors développé des résistances et les antibiotiques n'arrivent plus guère à les détruire.

Loin de moi l'idée de dénigrer les médecins qui font de leur

mieux pour soigner leurs patients, surtout en cette période de pandémie. Mais je n'ai jamais entendu un médecin me proposer des tisanes à la place d'un médicament.

Si certaines plantes peuvent vaincre diverses infections, elles ne peuvent remplacer les antibiotiques pour des pathologies graves comme la pneumonie bactérienne. Mais pour d'autres maladies respiratoires par exemple, des médicaments à base de plante peuvent se montrer efficaces.

Contre les pathologies urinaires, bien des médecins vous prescriront des antibiotiques, alors que certaines plantes comme la canneberge ou le mannose, très à la mode, peuvent traiter ces inconvénients. Idem pour les infections dermatologiques qui peuvent être soignées avec de l'huile essentielle d'arbre à thé.

Nous avons un nombre impressionnant de plantes à disposition, sous diverses formes, il suffit de faire la démarche et de se renseigner auprès de gens qualifiés. Vous vous rendez compte que vous pouvez remplacer une bonne partie des médicaments par des plantes. Attention, ce livre ne conseille en aucun cas aux malades chroniques de stopper leur traitement. Mais parfois, il vaut la peine d'exprimer à son médecin le désir de tenter une autre approche et vous serez peut-être étonné de voir qu'il ou elle n'est pas opposé (e).

Ce que vous propose ce livre, c'est un répertoire de toutes les plantes que nous avons à disposition, classées aussi selon les pathologies. Il ne vous reste plus qu'à vous rendre dans une herboristerie ou auprès de gens compétents qui sauront vous préparer ces potions. J'allais dire «magiques», ce qui donnerait un côté ironique à mes propos, alors que je pratique cette médication par les plantes depuis quelque temps déjà et que j'y crois.

Le Dr Kurt Hostettmann est docteur en chimie et professeur honoraire aux Universités de Genève, Lausanne, Nanjing, Shanghai et à l'Académie chinoise des sciences à Shanghai. Spécialité



Monique Misiego

Publicité



Lutry

Politique locale

Interrogations autour du futur skatepark



Le rendez-vous politique du 3 mai était particulier pour les élus lutryens. Sans aucun préavis à l'ordre du jour, le législatif s'est prononcé sur trois postulats.

Une fois les commodités d'usage effectuées, le président débute cette réunion avec la réponse de la Municipalité au postulat: «*Relance économique par une modernisation de la culture à Lutry*». Un retour qui ne séduit pas entièrement la conseillère dépositaire, Emilie Hassenstein. Excusée absente, c'est sa collègue de parti, Rose-Marie Notz, qui prend la parole: «*Le texte a plusieurs objectifs, le premier étant de cartographier les dépenses de la ville auprès des sociétés locales en faisant appel aux services de bénévoles. Il s'agit également d'élaborer les dépenses des métiers culturels ayant recours à des artistes*». Si la Municipalité apporte des précisions satisfaisantes pour la postulante au sujet des sociétés locales, Emilie Hassenstein précise par courrier que la thématique des métiers culturels ne semble pas être évoquée par l'organe exécutif.

De plus, le postulat demande d'évaluer l'impact social, médiatique, environnemental et économique des événements importants de Lutry, ceci dans le but de mettre en place des outils de mesure permettant une meilleure compréhension du monde de l'événementiel. «*Il est important que Lutry n'oublie pas le développement du monde culturel*». C'est la raison pour laquelle Emilie Hassenstein exprime sa volonté de déposer un nouveau postulat si besoin: «*Pour conclure, nous refusons cette réponse incomplète et encourageons la Municipalité à poursuivre sa réflexion au sujet de la culture*».

Cette réponse de la Municipalité est acceptée par 51 voix, 8 contre et 13 abstentions.

Renforcement de la ligne 69

Lors de la séance du Conseil communal du 14 septembre dernier,

le conseiller François Pittet avait déposé un postulat pour que la Municipalité étudie la baisse de fréquence des trains à la gare de Bossières durant les heures de pointe. En raison des travaux en gare de Lausanne, les trains desservant la gare de l'est de la commune ont été divisés par deux, soit un train par heure. Le postulant souhaite que la Municipalité étudie un renforcement de la ligne 69 des Transports Lausannois (TL) avec ce nouvel horaire et d'inscrire, le cas échéant, un montant au budget 2021 pour permettre une mise en application. L'exécutif a répondu avoir modifié la ligne 69 depuis le début des travaux en gare de Lausanne pour combler cette diminution provisoire. Un arrêt de bus Lutry, Bossières ainsi que d'autres adaptations ont depuis vu le jour. «*François Pittet ne siégeant plus dans cet exécutif, il m'a fait savoir que la réponse de la Municipalité le satisfaisait*», exprime le conseiller Paschoud.

Une réponse de postulat acceptée à l'unanimité.

Interrogations sur le futur skatepark

Pour rappel, le préavis pour la construction d'un skatepark avait été approuvé lors de la précédente

séance. Avec un coût total de 492'000 francs, ce dernier prendra place aux abords du terrain de sport du Grand-Pont. Il avait fait naître plusieurs inquiétudes lors de sa présentation, notamment en ce qui concerne le bétonnage d'environ 500m² au bord du lac et la suppression de la piste d'athlétisme.

«*L'installation sera amputée de moitié, formant ainsi un U plutôt qu'une boucle*», précise le conseiller Raymond Sudan avant d'ajouter que son postulat ne constitue pas une remise en question de la décision prise par l'assemblée «*mais d'un simple correctif guidé par le bon sens*».

Le postulant mentionne plusieurs avantages en cas d'acceptation de cette initiative. Le premier serait de voir une économie de 91'000 francs sur la construction réservée aux sports de glisse, le second serait de préserver la piste d'athlétisme afin de proposer une offre sportive diversifiée. Le troisième atout serait d'accélérer la construction du skatepark.

«*J'aimerais insister sur la piste d'athlétisme, car après renseignement auprès du service de l'éducation physique et du sport, le Département de l'économie, de l'innovation et du sport (DEIS) m'a expliqué que la directive cantonale n'était pas respectée*».

Durant ses recherches, Raymond Sudan a découvert qu'un collège comme celui du Grand-Pont devrait disposer d'au minimum deux pistes de vitesse extérieures. «*L'amputation prévue contreviendrait à la directive cantonale sur les aménagements sportifs*». La discussion est ouverte et le conseiller Olivier Rodieux dépose une mention d'ordre afin de passer directement au vote de ce postulat.

Une action qui ne sera pas approuvée par la séance, la discussion reste ainsi ouverte.

La conseillère Alessandra Silauri fait part de ses impressions et exprime une certaine tension depuis quelque temps au sein du Conseil communal: «*Je suis un peu surprise de l'atmosphère tendue qui règne aujourd'hui. Cela ne correspond pas à notre philosophie de dialogue*». Après de nombreuses discussions suite aux nouveaux éléments apportés par Raymond Sudan, le président procède au vote.

Le postulat ne sera pas étudié par la Municipalité puisque ce dernier est refusé avec 31 voix contre 9 abstentions et 26 pour.

Thomas Cramatte

Publicité

Bourg-en-Lavaux

Station-Service du Garage Central à Cully

Pour des perspectives modernes et stratégiques

Depuis des années, les habitants de Cully et environs peuvent compter sur la station-service du centre du village pour l'approvisionnement en carburant.

nécessaire. Notamment pour notre belle région de Lavaux et pour les générations futures, la mutation vers des systèmes de mobilité personnelle durable et une réelle stratégie d'avenir.

Tantôt, bien d'utilité public, tantôt point relais des personnes passant dans la région, la station du Garage Central est un lieu connu pour être disponible 24h sur 24 et 7j/7.

Normes écologiques obligent, la station étant située dans une zone dite «source», mais aussi sur décision du Service cantonal de l'environnement, il faut démonter l'entier des pompes à carburant et les citernes viendront vidées, assainies et remplies de sable.

La commune de Bourg-en-Lavaux en est le bon exemple avec des projets innovants et l'installation de nombreux points de recharge publique. Ainsi le Garage Central Cully s'associe à ces innovations en offrant la possibilité de recharger des véhicules électriques avec l'installation d'une borne 22 Kw AC, disponible aux moments clés de la journée, et située proche des commerces et restaurants locaux. C'est un réel atout pour l'économie locale.

Bonne nouvelle! le Garage Central Cully se positionne sur les nouvelles technologies depuis quelques années déjà et aujourd'hui avec l'arrivée de la nouvelle marque innovante «JAC», véhicule 100% électrique, c'est un virage écologique

Vous l'aurez compris, la région est en pleine migration et l'arrivée de nouvelles solutions locales est une preuve de l'attractivité que représente une économie durable et de proximité.

Comm.



berdoz
électroménager & cuisines



Coup de balai sur les prix!



COLONNE
Electrolux

Sèche-linge
TWGL3E300
Capacité 8 kg.
Séchage à basse température, tout en douceur.
Rapide et économique.
Programme de séchage sur mesure AbsoluteCare® pour tous textiles.

990.-
au lieu de 2250.-



AEG

Lave-linge Lavamat
LB5840
Capacité 8 kg.
Grand choix de programmes de lavage.
Lavage rapide 14 min.



Lave-linge
WAGL7IE300
Capacité 9 kg.
Dosage automatique pour 30 cycles de lavage.
Programme rapide 20 min.
Essorage 400 à 1600 t/min.
Repassage aisé avec la technologie ProSteam®.

298.-
au lieu de 399.-



Miele

Aspirateur traîneau
Complete C3.

Offres valables dans la limite des stocks disponibles.

BOSCH SCHULTESS AEG Miele SIEMENS Electrolux LUC

Berdoz Electroménager SA | Avenue de Lavaux 63 | 1009 Pully | T 021 728 30 28 | www.berdoz.ch

Chexbres

Ce fut un bonheur de vous côtoyer et joyeux anniversaire pour ce mardi 19 mai

Raymonde Ogay, une vraie vaudoise fête ses 90 ans

Quand on rentre dans l'appartement des Ogay aux Curtilles à Chexbres, le chien Balto à l'allure british nous accueille tout en quémendant des caresses. Raymonde se tient debout, droite comme un i. Le grand âge ne l'a pas courbée. On s'assied autour de la table ronde du salon elle, sa fille Irène et moi. «Alors... qu'est-ce qu'on raconte?»

Elle est née à Eppesses. Ses parents étaient vigneron, des Fonjallaz. Elle fit ses écoles à Eppesses et à Cully. Elle avait une sœur, Alice. Elle rencontra Georges Ogay au bal des vendanges à la grande salle d'Eppesses. Il était horticulteur à Pully. Il lui conta fleurettes et les deux tourtereaux se marièrent. Raymonde avait 24 ans. Le couple s'installa à Pully et y resta 15 ans. Puis retour à Eppesses pour s'occuper du domaine familial, plus celui de l'Hôpital des Bourgeois de Fribourg, sis à Riex, et cela jusqu'à la retraite, soit durant 25 ans. C'est Martin Haab qui reprit le domaine par la suite.

Des tableaux de Thentorey égayent le mur qui a des oreilles. Un silence. Et la conversation reprend. Le couple eut trois enfants, Irène, ici présente, fleuriste de métier. Pierre, vigneron, reprit le domaine de la maman. Philippe, quant à lui, a «mal tourné». Il est Doc-

teur en chimie. Va-t-il faire du vin en éprouvette? Votre serviteur le salue en tant que Docteur Honoris Causette de l'Académie d'Ouchy. Et c'est alors une ribambelle de petits et arrière-petits-enfants. L'un d'eux s'est installé au Mexique. Mes hôtes m'offrent tout de go une bière de ce pays.



A la retraite, le couple vient à Chexbres. Raymonde s'occupe en soignant les personnes âgées afin qu'elles puissent rester à domicile le plus longtemps possible. Une activité proposée par l'Association des paysannes vaudoises. Elle se distrait parfois en faisant des mots fléchés. Elle marche tous les jours à tra-

vers les vignes. Elle écoutait la pièce policière du lundi à Radio Sottens. Le suspense l'empêchait de s'endormir.

Raymonde est une vraie vaudoise pure souche et de vieille date. On parle des Fonjallaz dès 1552. Ils sont venus en Suisse lors de la révocation de l'Edit de Nantes, comme d'ailleurs les ancêtres du syndic Jean-Michel Conne, un petit cousin.

Raymonde n'a pas souffert du confinement. «On avait l'habitude d'être ensemble autour d'une grande table. Aux vendanges, il y avait plus de trente convives».

Et, surprise la visite se termina en chanson quand Raymonde alla chercher son carnet de chants du chœur mixte d'Eppesses. «Le petit vin blanc», «La bohème», «Le petit village» de Jacques Dalcroze, «A la claire fontaine», «Les trois cloches» de Gilles, et, cerise sur le gâteau, «Les chemins de la mer» d'Emile Gardaz. Il y a des maisons où la chanson s'invite!

Gardez longtemps cette mesure enchantée, chère Raymonde Ogay. Ce fut un bonheur de vous côtoyer. Merci et joyeux anniversaire.

Pierre Dominique Scheder, chroniqueur de Chexbres

Chexbres

Il apprécie le calme de la région et la gentillesse des gens de Lavaux

Monsieur Jacques, un nonagénaire content!

Monsieur Jacques L'Hotellier a fêté ses nonante ans dans la superbe et accueillante Maison du Pèlerin. En effet, il est né un 14 mai 1931 à côté de Paris, à Bois-Colombes en Hauts-de-Seine. Son père Louis, ingénieur, créa une petite entreprise – «qui ne connut pas la crise». On y fabriquait de petites pièces mécaniques pour l'aviation au temps où celle-ci prenait son envol, après la folle épopée des faucheurs de marguerites. La boîte produisait notamment des «attaches rapides» pour fixer les portes sur la carlingue des avions. Ce processus permettait de réagir rapidement à toute éventualité. La maman, Henriette, contribuait à sa manière au succès de cette dynamique PME. Et tout naturellement, Monsieur Jacques après des études d'ingénieur reprit le flambeau familial jusqu'à la retraite.

Mais auparavant Monsieur Jacques épousa à 25 ans Caroline. Ils eurent un fils, Eric, 10 ans après leur mariage. Il aurait pu s'appeler Désiré. Plus artiste que technicien, il devint photographe d'art. Il vit dans les Alpes maritimes, près de la ville de Cannes. «Je ne le vois pas souvent» regrette un peu Monsieur Jacques. Mais Eric fonda famille d'où sont nés deux beaux enfants: Antoine et Loraine.

Jacques et Caroline s'installèrent en 2004 pour leurs vieux jours à Chexbres dans un petit immeuble du chemin du Signal. Le couple appréciait le calme de la région et la gentillesse des gens de Lavaux.

«Après le décès de Caroline, deux dames de Chexbres, Rudmila et sa sœur Rosita et ma voisine Françoise eurent plein d'attention et de bienveillance pour moi. Elles me faisaient à manger. Elles viennent encore me voir régulièrement au Mont Pèlerin. Dans ma solitude, j'ai d'excellentes compagnies».



«C'est dans la solitude que j'ai fait les plus belles rencontres» dit aussi Popol le poète musicien. Alors on se sent «conduit» me confia une résidente dans la belle chapelle de cet accueillant établissement où le Bon Dieu a sa juste place. «On est très bien ici!» me dit encore Monsieur Jacques en guise d'au revoir.

Que cette sérénité vous accompagne encore longtemps et qu'elle vous fasse centenaire, Cher Monsieur Jacques et bon anniversaire.

Pierre Dominique Scheder, chroniqueur de Chexbres

Image d'antan

Clin d'œil sur un ancien pressoir à raisin

C'est dans la commune d'Aigle, située à 415 m d'altitude, à la croisée de la Grande Eau et du Rhône, que les automobilistes et touristes de passage dans cette région, découvrent cet ancien pressoir à raisin qui date de 1870 et qui, un siècle plus tard, a été offert par la cave Waldvogel à la commune en guise de décoration d'un espace vert à l'entrée de cette petite cité vaudoise. Il a été placé en bordure de la route de Lausanne, entre Yverne et Aigle, face au vignoble de quinze hectares qui est exploité par une vingtaine de vigneron. Ces vignes sont, semble-t-il, riches en alcool et les vins très prisés par les consommateurs qui misent sur la qualité et la saveur.

Ce pressoir qui a plus de 150 ans est équipé d'une longue poutre de bois destinée à presser le raisin, afin d'obtenir son jus qui deviendra du bon vin. Ce que nous ignorons, c'est le nombre de tours nécessaires pour que la cuvée de raisin soit totalement écrasée. Ce travail de l'époque était effectué à la force des bras des vigneron et de leur personnel durant une semaine, voire plus, selon la quantité de raisin. Une activité qui faisait transpirer tous ceux et celles qui, malgré tout, prenaient plaisir à vendanger et à faire fonctionner ce pressoir, autour duquel

se déroulaient les réjouissances de fin des vendanges. Au fil des ans, à part la récolte du raisin qui, pour la majorité des vigneron, se fait encore manuellement, la structure du pressoir s'est modernisée à un tel point que son mouvement est devenu mécanique, pour ne pas dire électronique, ce qui simplifie le travail des vigneron qui ont de plus en plus de peine à recruter du personnel.

Gérard bourquenoud



Un témoin du passé qui a de l'allure dans la nature

Publicité

www.loico2-ratee.ch

Accabler les petits propriétaires et les locataires?

Et vous accabler?

Christine Menzi
Petite propriétaire,
locataire, retraitée, VD
+ 900.-
par année



Regarder la vidéo

Suivez-nous sur les réseaux sociaux!

@LoiCo2NON

Coûteuse. Inefficace. Antisociale. Non à la loi ratée sur le CO2

INFOS PRATIQUES

URGENCE: 144 - SERVICE DU FEU: 118 - POLICE: 117

Région Lavaux-Oron

CENTRE SOCIAL RÉGIONAL DE L'EST LAUSANNOIS - ORON - LAVAUX (CSR)
Le Bourg, Oron-la-Ville, tél. 021 557 19 55, ou Av. de Villardin 2, CP 111, Pully, 021 557 84 00

AGENCE D'ASSURANCES SOCIALES (AAS)
Le Bourg, Oron-la-Ville, tél. 021 557 19 60

Horaires (CSR et AAS)
Tous les jours (sauf le mardi matin) de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h30 (16h le vendredi)

SERVICE ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR
021 946 38 15 - Marina Balimann, Puidoux

SERVICE SOCIAL
Cartons du cœur, tél. 079 393 86 70

RÉSEAU APERO
Accueil à la petite enfance Région Oron
Coordinatrice: Mme Christine Favre
Tél. 021 903 14 13 - 079 384 08 86

CENTRE MÉDICO-SOCIAL
Le Bourg 40, Oron-la-Ville, tél. 021 907 35 50
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
Week-end et jours fériés, tél. 0848 133 133
Route de Grandvaux 14, Cully, tél. 021 799 99 88
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

CONSULTATION CONJUGALE ET FAMILIALE
Tous les vendredis au Centre social régional d'Oron-la-Ville sur rdv au 021 560 60 60

CENTRE DE LA SANTÉ DU DOS - ORON-LA-VILLE
«Toi & Moi» cours d'éveil parents-enfants.
Rens. 079 240 48 98 - www.eveillon.com
Gym Ballon forme prénatale et postnatale.
Rens. 078 719 36 95 - www.lasantedudos.ch

MÉDECIN DE GARDE
En téléphonant au 0848 133 133,
vous atteignez directement le médecin de garde.
Il n'est à disposition qu'en dehors des heures
d'ouverture des cabinets médicaux.

PHARMACIE DE SERVICE
7/7 jours, de 8h à 24h
Pharmacie 24 SA, Av. Montchoisi 3, Lausanne
Tél. 021 613 12 24
Permanence 24h/24h: 0848 133 133

TRANSPORTS BÉNÉVOLES
Du lundi au vendredi, tél. 021 907 35 50

VÉTÉRINAIRE DE SERVICE
Région Oron-Lavaux - Service des urgences
Le répondeur de votre vétérinaire renseigne

SUDOKU

N° 115 DIFFICULTÉ: 4/4 THIERRY OTT

7						9	4	
		5	7		4			1
				3			8	
9		8			7			4
	3		5		1			9
				2				6
2	6	9					5	3
1				5				

INSTRUCTIONS

Inscrire dans chaque case un chiffre entre 1 et 9.

Le même chiffre ne peut figurer :

- qu'une seule fois par colonne ;
- qu'une seule fois par ligne ;
- qu'une seule fois par carré de neuf cases.



Solution	N°114							
1	9	8	2	6	7	3	4	5
6	3	7	5	4	9	2	1	8
4	5	2	3	8	1	7	9	6
2	8	9	1	7	6	5	3	4
5	4	6	9	3	8	1	2	7
3	7	1	4	5	2	6	8	9
9	6	5	8	2	3	4	7	1
7	1	3	6	9	4	8	5	2
8	2	4	7	1	5	9	6	3

SERVICES RELIGIEUX

Dimanche 16 mai 2021

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE

Paroisse d'Oron-Palézieux Palézieux 10h00	Paroisse de Belmont-Lutry Lutry 10h00 50 pers. max	
Paroisse du Jorat Mézières 10h00	Paroisse de Pully-Paudex Le Prieuré 10h00	
Paroisse de Savigny-Forel Savigny 10h00	En cas de doute, rendez-vous sur www.eerv.ch	
ÉGLISE CATHOLIQUE		
Paroisse de St-Saphorin Chexbres 10h15 Célébration	Cully 9h30 messe Lutry 10h00 messe Oron 17h00 samedi, 1 ^{re} communion à huis clos	Oron 10h00 1 ^{re} communion à huis clos
Paroisse de Villette Hôpital de Lavaux 9h45 Cully 10h30 Cène, baptême	Promasens 18h00 samedi Ursy 10h00 messe	

Simond SA
Z.I. La Plaine
Chemin de Vimoulin 1
1302 Vufflens-la-Ville

Mazout - Carburants - Lubrifiants
Stations-services

info@simondsa.ch
www.simondsa.ch
Tél. 021 706 25 80
Fax 021 706 25 85
Appel gratuit 0800 80 25 80

MÉTÉO DE LA SEMAINE

Du mercredi 12 au mardi 18 mai		Mis à jour le 10.05.21		
Lieu	Oron-la-Ville	Savigny	Cully	
ME 12	+13° +7°	+12° +6°	+14° +9°	
JE 13	+11° +6°	+9° +5°	+11° +6°	
VE 14	+14° +5°	+13° +4°	+14° +6°	
SA 15	+13° +8°	+12° +7°	+13° +8°	
DI 16	+17° +10°	+16° +9°	+18° +10°	
LU 17	+15° +10°	+14° +9°	+16° +11°	
MA 18	+16° +9°	+15° +7°	+17° +10°	

CINÉMAS

Oron-la-Ville

Favolacce Fiction de Fabio & Damiano D'Innocenzo vo.st.fr. - 16/16 ans Je 13 mai à 20h	Days of the Bagnold Summer Fiction de Simon Bird vo.st.fr. - 16/16 ans Je 13 mai à 20h
Retour à Visegrad Documentaire de Julie Biro & Antoine Jaccoud vo.st.fr. - 16/16 ans Ve 14 mai à 20h	Mon grand-père et moi Fiction de Tim Hill v.f. - 8/10 ans Ve 14 mai à 20h
Adieu les cons Fiction de Albert Dupontel v.f. - 8/12 ans Sa 15 mai à 20h	Le prix du gaz Documentaire de Orane Burri v.f. - 16/16 ans Sa 15 mai à 20h
Le nouvel évangile Fiction de Milo Rau vo.st.fr. - 6/12 ans Di 16 mai à 20h	Retrouvez d'autres films et informations sur www.cinemadoron.ch

Chexbres

Les enfants du platzspitz de Pierre Monnard vo.st. - 12/14 ans Ve 14 et sa 15 mai à 20h30	Dark waters de Todd Haynes vo.st. - 12/14 ans Ma 18 et me 19 mai à 20h30
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------

Retrouvez d'autres informations sur www.cinechexbres.ch

Carrouge

En raison de l'épidémie du COVID 19 et en application des décisions prises par les autorités, les séances programmées sont annulées jusqu'à nouvel avis.

Retrouvez d'autres informations sur www.cinema-du-jorat.ch

AGENDA

Ropraz Prolongation jusqu'au 23 mai à la Fondation l'Estrée, «Lumière», peintures d'Olivia Melchior. www.estree.ch
Rue Jusqu'au 30 mai à la Galerie de Rue, exposition Basler (sculptures) et Maffli (peintures). Infos et horaires: www.jacquesbasler.ch



Photo: © Arvid

IMPRESSUM

ABONNEMENT 1 an Fr. 92.- (> fin 2021 = Fr. 58.-)	ADMINISTRATION Les Editions Lavaux-Oron Sàrl 26, route de l'Industrie - 1072 Forel Tél.: 021 908 08 08 www.le-courrier.ch	PHOTOGRAPHE OFFICIEL Michel Dentan www.md-photos.ch	TIRAGE Elargi: 25'000 exemplaires Elargi XXL: 42'000 exemplaires
RÉDACTION Arvid Eilefssplass redaction@le-courrier.ch Tél. 021 908 08 05	MISE EN PAGE C. Maman, B. Marro et A. Kaeser annonces@le-courrier.ch Tél. 021 908 08 01	PUBLICITÉ Jean-Philippe Barbey jphbarbey@le-courrier.ch Tél. 079 434 78 79	ÉDITEUR/DIRECTEUR Olivier Campiche olivier.campiche@le-courrier.ch Tél. 021 908 08 08

Publicité

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES SA
Sabine Martinet-Christen
Oron-la-Ville
021 907 97 61 (24h/24)
079 778 81 28

CONSEILS POUR OBSÈQUES FUTURES
www.pfg.ch

Oron-la-Ville

Le service cantonal a octroyé son accord pour organiser ce rassemblement

180 lutteurs pour un championnat à huis clos

Agés de 8 à 20 ans, ils étaient heureux de pouvoir à nouveau s'affronter.

Après une pause forcée de 14 mois, l'Association vaudoise de lutte suisse a repris du service en organisant la première manche des championnats romands le dimanche 9 mai à Oron-la-Ville. C'est que le sport à la culotte (qualifié de sport national) a souffert de sa convivialité et de sa proximité envers ses pratiquants : «Lors des affrontements, nous sommes en contact direct avec notre adversaire», précise le président de l'association, Martial Sonny. «Le service cantonal a octroyé son accord pour organiser ce rassemblement il y'a tout juste trois semaines». Un dispositif sanitaire qui comprenait de restreindre les catégories de lutteurs jusqu'à 20 ans, et de barricader la place de lutte.

Malgré ces compromis, la météo clémente et l'énergie des sportifs ont permis une belle manche d'ouverture. «Nous avons fait cela pour les jeunes et pour la lutte».

Si plusieurs événements similaires ont lieu cet été à Oron-la-Ville, cette 97^e fête cantonale vaudoise de lutte permet aux combattants de se rapprocher de leur objectif, la fête fédérale de lutte suisse l'année prochaine.

Thomas Cramatte



Martial Sonny, président l'Association vaudoise de lutte suisse



Politique

Inscriptions sur le site jusqu'au 20 mai 2021

La commission des jeunes recrute

Depuis 2011, la commission des jeunes du canton de Vaud (CDJV) permet à ses 25 membres de s'exprimer sur des sujets leur tenant à cœur. Agés de 14 à 18 ans et venant de toutes les régions du pays de Vaud, ils réagissent et prennent position sur les projets de loi ou les sujets concernant la jeunesse.

mée par le Conseil d'Etat et se réunit quatre fois par année à la salle du Grand Conseil de Lausanne. La commission définit librement les thématiques et les questions traitées lors de ces rendez-vous.

«C'est à ce moment-là que nous pouvons émettre nos positions et donner notre avis».

«Cette commission fait le lien entre les jeunes et le monde politique», explique Mehdi Mesbah, délégué à la communication de la CDJV et habitant de Châtillens.

Chaque membre est défrayé pour ses déplacements et reçoit une indemnité de 30 francs lors de chaque séance. Afin d'accompagner les jeunes dans leur entrée dans la vie politique, le délégué cantonal à l'enfance et à la jeunesse, Frédéric Cerchia, participe également aux séances.

Les jeunes membres peuvent ainsi soumettre leurs idées et leurs propositions au Conseil d'Etat ou au département concerné. Ils peuvent également participer à l'attribution d'aides financières pour des projets sportifs, culturels, sociaux, etc.

Certains mandats arrivant à échéance, la CDJV a lancé une campagne de recrutement jusqu'au 20 mai 2021 afin de construire son nouveau visage.

Thomas Cramatte

Les membres de la CDJV s'engagent pour un mandat d'une durée de deux ans. Cette délégation est nom-

Plus d'info sur : www.cdjv-vaud.ch



FOOTBALL

FC Puidoux-Chexbres

Puidoux-Chexbres

Résultats des matches

Jun. C, 1 ^{er} degré	Foot Lavaux - ES FC Malley LS II	4-6
Jun. E	FCPC I - FC Roche I	2-6
Jun. D/9	FCPC I - FC Gland I	2-2
Jun. C, 1 ^{er} degré	FC Saint-Légier - Foot Lavaux	4-1
Jun. B Promotion	Foot Lavaux - FC Azzurri 90 LS	6-0

Prochains matches à Puidoux, terrain du Verney

Samedi 15 mai		
Juniors E	FC Saint-Légier IV - FCPC I	10h30
Juniors D/9	ES FC Malley LS III - FCPC I	10h30
Juniors B Promotion	Foot Région Morges - Foot Lavaux	13h30
Mercredi 19 mai		
Juniors C, 1 ^{er} degré	FC Crissier - Foot Lavaux	19h00

Publicité

Vendredi 14 et samedi 15 mai 2021

20% sur tous les champagnes et vins mousseux* également sur les prix promotionnels !

Valable dans tous les points de vente Denner, sur denner.ch/shopdesvins et dans l'appli Denner

*Excepté les offres spéciales en ligne et bouteilles vendues à la pièce dotées d'un autocollant de rabais jaune. Non cumulable avec d'autres bons. Jusqu'à épuisement des stocks.

1610 Oron-la-Ville
Route de Lausanne 21
Tél. 021 907 64 10

Offre valable dans tous les Denner de Suisse

DENNER PARTENAIRE

PROCHAINES ÉDITIONS

20 mai Edition élargie	27 mai Edition élargie	3 juin Edition normale	10 juin Edition élargie
17 juin Edition normale	24 juin Edition élargie	1 juillet Edition normale	8 juillet Edition élargie

ACTION du mardi 11 mai 2021 au samedi 15 mai 2021

Bière Original Feldschlösschen

24 x 50 cl

42%

23.95

Offre valable dans tous les Denner de Suisse

Lundi à vendredi: 8h-19h non-stop
Samedi 8h-17h non-stop

1610 Oron-la-Ville - Route de Lausanne 21
Tél. 021 907 64 10

DENNER PARTENAIRE

COVID-19

JE ME VACCINE



Pour que la vie reprenne !

#jemevaccine



Prenez rendez-vous sur www.coronavax.ch ou au 058 715 1100